



**PRÉFET  
DE L'AVEYRON**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de  
Saint-André-de-Najac

dossier n° PC 012 210 24 U1008

date de dépôt : 26 septembre 2024

demandeur : LA TERRE DES SENS, représenté par  
Madame BINETTI-KAICI Anna

pour : construction d'un tunnel agricole destiné  
au stockage du matériel de maraîchage

adresse terrain : 662 route du Pradel lieu-dit Le  
Pradel, à Saint-André-de-Najac (12270)

**ARRÊTÉ**  
accordant un permis de construire  
au nom de l'État

**Le maire de Saint-André-de-Najac,**  
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 26 septembre 2024 par LA TERRE DES SENS, représenté par BINETTI-KAICI Anna demeurant 370 route de l'Herm lieu-dit Le Landassou, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un tunnel agricole destiné au stockage du matériel de maraîchage ;
- sur un terrain situé 662 route du Pradel lieu-dit Le Pradel, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 64 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie du dépôt du dossier en date du 26/09/2024 ;

Vu le certificat d'urbanisme délivré le 04/04/2022 et prorogé le 01/10/2023 ;

Vu les pièces fournies en date du 15/10/2024;

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 31/10/2024

Le maire

  
Christophe DEGA  
Maire de Saint-André-de-Najac (Aveyron)